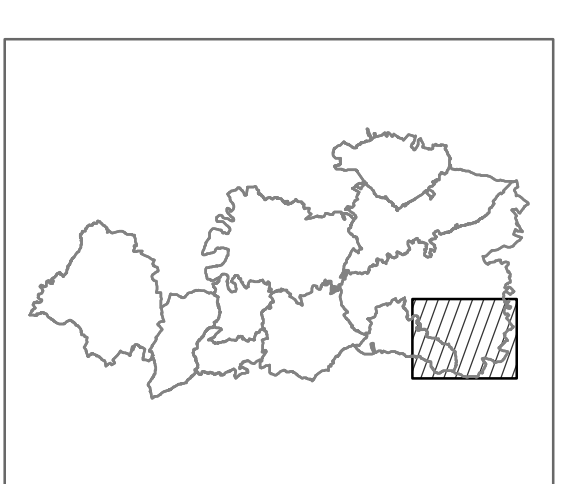


- Légende**
- A5 : Canalisations d'eau et d'assainissement
  - I4 : Canalisations électriques
  - PT3 : Réseaux de télécommunications
  - AC1 : Monuments historiques
  - AC2 : Sites classés et inscrits
  - AC4 : Patrimoine Architectural, urbain et paysager
  - PT2 : Liasons hertziennes (protection contre les obstacles)
  - T4 & T5 : Relations aériennes (Balisage et déagagement)
  - T7 : Relations aériennes (installations particulières) / servitude impactant tout le territoire

Plan Local d'Urbanisme  
 COMMUNE DE BEAUPREAU-EN-MAUGES

PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE  
 TC Jallais (sud)



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 28 octobre 2019, approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaupreau-en-Mauges Le Maire,